



## Assemblée générale

Distr. générale  
3 décembre 2018  
Français  
Original : anglais

### Comité des relations avec le pays hôte

#### **Lettre datée du 29 novembre 2018, adressée au Président du Comité des relations avec le pays hôte par la Représentante permanente de Cuba auprès de l'Organisation des Nations Unies**

Je vous écris au sujet d'une situation regrettable que le pays hôte de l'Organisation a provoquée.

Cuba assure la présidence *pro tempore* de la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC). Preuve de l'importance que notre pays attache à cette organisation, le Gouvernement cubain a décidé de charger la Vice-Ministre du commerce extérieur et de l'investissement, Ileana Núñez Mordoche, en sa qualité de Présidente du Comité de coopération Sud-Sud de la CEPALC, de présider le dialogue interactif régional des pays d'Amérique latine et des Caraïbes sur les priorités de la région, organisé en vue de la deuxième Conférence de haut niveau des Nations Unies sur la coopération Sud-Sud.

Malheureusement, la Vice-Ministre Núñez Mordoche n'a pas pu assister à ce dialogue interactif en raison de l'attitude irrespectueuse dont a fait preuve le Gouvernement des États-Unis, qui a retardé sans raison valable la délivrance de son visa d'entrée aux États-Unis, alors que sa demande avait été dûment traitée.

Par leurs agissements, les États-Unis contreviennent aux obligations que leur impose l'Accord entre l'Organisation des Nations Unies et les États-Unis d'Amérique relatif au Siège de l'Organisation des Nations Unies, dans lequel il est clairement précisé que les visas d'entrée doivent être délivrés aussi rapidement que possible aux représentants des États Membres, de sorte qu'ils puissent voyager en temps voulu lorsqu'ils sont en mission officielle auprès de l'Organisation, notamment pour participer à des réunions.

Les États-Unis ne peuvent pas profiter de leur statut de pays hôte pour mettre en œuvre l'Accord de Siège de manière sélective ou en fonction des desseins qu'ils nourrissent vis-à-vis de certains pays.

Les questions relatives à l'entrée de représentants des États Membres sur le territoire des États-Unis doivent être traitées quelles que soient les relations bilatérales que le pays hôte entretient avec ces États.

Nous déplorons que le Gouvernement des États-Unis continue de manquer de respect aux organisations multilatérales et à leurs États Membres.



Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir faire rapidement le nécessaire auprès des autorités des États-Unis pour que le pays hôte s'acquitte de ses obligations envers l'ONU découlant de l'Accord de Siège susmentionné, afin d'éviter qu'une telle situation ne se reproduise.

L'Ambassadrice,  
Représentante permanente.  
(Signé) Anayansi **Rodríguez Camejo**

---